

AUGMENTER VOTRE REVENU DE RETRAITE AVEC L'ASSURANCE VIE



Dany Provost

15 juin 2022

Assurance et gestion des risques, Finance, Les Affaires, Retraite

On dit depuis longtemps que les taux d'intérêt vont monter. Ça y est, nous y sommes ! Si vous êtes un retraité du type à vivre «de vos intérêts» de dépôts garantis et si vous ne voulez pas toucher à votre capital pour ne pas priver vos enfants de ce magot, ce texte s'adresse directement à vous... et à votre portefeuille.

En fait, ce n'est pas très sorcier. Il existe une stratégie qu'on appelle dans le jargon une «rente adossée» qui peut vous enrichir. L'idée est de remplacer un dépôt garanti notamment par une assurance vie. Ainsi, à votre décès, vos héritiers bénéficieraient d'une assurance vie du même montant qu'un investissement auquel vous ne voulez pas «toucher». Par exemple, un dépôt garanti de 300 000 \$ investi pour les cinq prochaines années pourrait vous rapporter quelque 12 000 \$ en intérêts annuellement.

Vous pourriez renoncer à vos 300 000 \$ dans votre compte bancaire et à vos 12 000 \$ d'intérêts annuels en échange de l'achat d'une assurance vie de 300 000 \$. Mais ce n'est pas tout.

Pour remplacer votre revenu d'intérêt, vous pourriez souscrire une rente viagère. Ainsi, votre dépôt garanti serait remplacé par non pas un, mais deux produits. De plus, grâce à la fiscalité avantageuse de l'assurance vie, votre revenu disponible à chaque mois serait supérieur.

Pour vous convaincre de l'efficacité de cette technique, prenons l'exemple concret d'un homme non fumeur ayant un capital investi de 500 000 \$ et des revenus de retraite autres, incluant la pension de la Sécurité de la vieillesse, de 50 000 \$. En fin de compte, cette stratégie générerait un gain annuel net d'environ 3100 \$.

Voici comment: Sans appliquer la technique, cet individu gagne un revenu de 70 000 \$ si on y inclut 20 000 \$ d'intérêts gagnés sur son dépôt. D'après mes calculs, le revenu disponible de cette personne, après impôts et cotisations, serait de 52 892 \$. Elle peut donc avoir un coût de vie (montant qu'elle peut dépenser sans s'endetter) égal à ce montant.

Une rente viagère, appelée «prescrite», souscrite avec un montant de 500 000 \$, pourrait générer un revenu annuel de 34 431 \$. Sur le plan fiscal, ce montant est divisé en deux: 8 850 \$ imposables et 25 581 \$ non imposables. Son revenu imposable est donc réduit à 58 850 \$, ce qui lui laisse un revenu, après impôts et cotisations, de 46 477 \$. En y ajoutant le montant non imposable de la rente de 25 581 \$, notre retraité dispose donc d'un revenu total net de 72 058 \$.

Évidemment, ce n'est pas la fin des calculs. L'assurance vie doit être souscrite pour protéger les 500 000 \$, et ce n'est pas gratuit. Or, pour un homme non fumeur de 65 ans, la prime annuelle pourrait être de l'ordre de 16 027 \$ par année. En soustrayant ce montant de 72 058 \$, il reste donc un montant de 56 031 \$. L'augmentation du coût de la vie de l'individu est donc, dans cet exemple, de 3 139 \$ par année (56 031 \$ – 52 892 \$). Ce n'est pas négligeable.

La rentabilité varie d'un cas à l'autre selon les montants en jeu, les taux d'intérêt, les revenus de l'individu et son état de santé (la personne doit évidemment être assurable afin de profiter de cette stratégie).

Pour les personnes frappées de la récupération de la pension de la Sécurité de la vieillesse, cette technique est particulièrement efficace pour éliminer, ou du moins réduire, les revenus faisant partie de cette zone que plusieurs ont en horreur.